

## ARRÊTÉ PORTANT LISTE D'APTITUDE au titre de la PROMOTION INTERNE aux grades de REDACTEUR et REDACTEUR PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE

### LE PRÉSIDENT DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LOIRE-ATLANTIQUE

- VU** Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles L216-2, L264-2, L325-38 à L325-43, L452-35, L523-1 et L523-5
- VU** la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires article 42,
- VU** le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013, article 24,
- VU** le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,
- VU** le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,
- VU** l'arrêté du 15 avril 2021 portant adoption des lignes directrices de gestion relative à la promotion interne du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique de ses collectivités et établissements affiliés,
- VU** l'arrêté du 22 février 2022 portant modification des lignes directrices de gestion relatives à la promotion **interne** du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique de ses collectivités et établissements affiliés,
- VU** l'application du quota fixé par le décret précité permettant d'offrir **24 postes** à répartir pour le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,
- Considérant** les **4 dossiers** reçus pour le grade de rédacteur (avec examen), les **165 dossiers** reçus pour le grade de rédacteur (sans examen) et les **8 dossiers** reçus pour le grade de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe (avec examen),

## ARRÊTÉ

### ARTICLE 1<sup>ER</sup>

La liste d'aptitude pour l'accès au grade de rédacteur au titre de la promotion interne est fixée comme suit à compter du 1er juillet 2024 (classement dans l'ordre d'attribution des points) :

1	FRION Isabelle	10	LE BRIGAND Ghislaine	17	DOLMEN Ketty
2	JAUMOUILLE Elise	11	ROUILLE Delphine	18	BRIONNE Catherine
3	GUIMARD Roselyne	12	DUPAS Béatrice*	20	GALPIN Stéphane
5	BRONDY Christine	13	PABOU Isabelle	21	LOIRAT Véronique
6	HENRIO Noëlla	14	BRETAUDEAU Christine*	22	GASTINEAU Valérie
8	THEBAUD Isabelle	15	LE MOINE Nina	23	MARTINEAU Céline
9	SORIN Nathalie	16	BICHON Marianne	24	DOUILLARD Michel

\* avec examen

## ARTICLE 2

La liste d'aptitude pour l'accès au grade de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe au titre de la promotion interne est fixée comme suit à compter du 1er juillet 2024 (classement dans l'ordre d'attribution des points) :

4	VOISINE Virginie*	7	BERTAUD Virginie*	19	LEZIN Magalie*
---	-------------------	---	-------------------	----	----------------

\* avec examen

## ARTICLE 3

Les modalités de réinscription sont notamment précisées à l'article L 325-39 du code général de la fonction publique.

## ARTICLE 4

Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du Centre de gestion. La liste d'aptitude fera l'objet d'une publicité, via le site internet du Centre de Gestion, auprès de l'ensemble des collectivités et établissements publics du département de Loire-Atlantique et une attestation d'inscription sera notifiée aux agents concernés.

Fait à Nantes, le 27/06/2024



Philip SQUELARD  
Le Président,

Le président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.